LA CHOUETTE
- COOP -

ORGANISATION INTERNE

- MEMBRES -

Peuvent rejoindre un ou plusieurs groupes de travail

- GROUPES DE TRAVAIL -

Animation, Appros, Bureau des Membres (BdM), Communication, Gestion/Finances, GAC (Gestion des Achats Communs), Informatique, Juridique, Lab, Local, Organisation.

Élisent deux référent·e·s par groupe

- RÉFÉRENT·E·S -

Partagent les travaux de leur groupe en Comité de pilotage.

Vote des propositions
Un membre
=
Une voix

Vote de l'ensemble des membres présents en réunion plénière

- COMITÉ DE PILOTAGE -

C'est la réunion des référent·e·s de tous les groupes.
Ils·elles partagent leurs avancées, puis font redescendre les informations échangées en Comité dans leurs groupes respectifs.
Les référent·e·s valident ou non les travaux avant de les soumettre au vote des coopérateurs·trices.
Des membres des groupes de travail peuvent participer ponctuellement au Comité de pilotage.

- COORDINATEURS·TRICES -

- Orchestrent l'avancement global du projet,
- garantissent le respect de la Charte,
- représentent La Chouette Coop à l'extérieur,
- participent au Comité de pilotage
- apportent leur assistance aux groupes de travail qui le souhaitent ou le nécessitent.